

Prolongement du Grand canal du Havre : après 4 mois de débat public, le Port recule.

Dans deux jours s'achève le débat public sur le projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du grand canal du Havre porté par le Grand Port Maritime du Havre (GPMH).

Avant même cette clôture, nous apprenons par voie de presse que le GPMH a décidé de suspendre le projet. C'est donc la conclusion d'un débat riche qui a permis que :

- ♦ la richesse de la Mare Plate soit enfin reconnue
- ♦ les conséquences irréversibles pour l'estuaire du projet proposé soient comprises
- ♦ le projet de prolongement du grand canal ne soit plus considéré par le GPMH comme LA priorité

Nous nous félicitons de ce revirement du GPMH, d'autant qu'il fait suite à l'ajournement du projet de terminal méthanier. Il y a quelques mois, ne pas réaliser cette infrastructure, c'était signer la mort économique du Port et donc de la Région. Le GPMH lui préfère désormais le projet de chantier multimodal. Cette difficulté à définir et hiérarchiser les priorités est inquiétante. Aussi, comme pour le terminal méthanier, nous restons vigilants et prudents.

A l'heure des conclusions du débat, nous apprenons que la CPDP¹ fait le choix de nous inclure dans le pool des associations de défense de l'environnement et de nous faire représenter à la tribune par un responsable associatif.

Outre qu'il est d'usage en clôture de débat public de donner la parole, en tribune, à l'ensemble des acteurs ayant rédigé une contribution, ce choix de la CPDP nie la différence entre groupe politique et réseau associatif. Elus, nous tenons notre légitimité d'une élection au suffrage universel, là où les associations, constituées de bénévoles, tirent leur légitimité de l'expertise qu'elles développent. Que nos vues soient proches de celles défendues par les environnementalistes, c'est un fait, plutôt rassurant même. Si aucun autre groupe ou parti politique considère que l'avenir de notre milieu naturel est important, que les choix stratégiques du GPMH nous concerne, que l'aménagement du territoire et l'avenir économique de notre région supposent de s'intéresser au projet débattu ces quatre derniers mois, c'est inquiétant, navrant mais ce n'est pas à nous d'en subir les conséquences.

Puisque la parole ne nous est pas accordée, nous rappelons donc ici nos propres conclusions :

- ♦ si la hiérarchie des priorités du Port change sans cesse, exigeons que ce dernier ne développe des projets qu'en lien avec sa mission première : l'acheminement de marchandises, en lieu et place de projets d'accueil d'activités sans cesse plus déconnectées de cette mission ;
- ♦ si la richesse de la Mare Plate est reconnue, concrétisons et protégeons-la comme il se doit, demandons son inclusion dans la réserve naturelle ;
- ♦ si l'estuaire de la Seine est une zone humide exceptionnelle, faisons respecter les engagements de protection par l'effectivité des mesures compensatoires à Port 2000 et des préconisations de Natura 2000

Véronique Bérégovoy
Présidente du groupe des élu-e-s Verts au Conseil régional

¹ CPDP : commission particulière de débat public